

République Française



Ville de Draguignan

N° 2022-073

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	36

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION "MODE"

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 05 mai 2022

L'An deux mille vingt et un, le 5 mai à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

PROCURATIONS :

JEAN-YVES FORT à CHRISTINE PRÉMOSELLI, ANNE-MARIE COLOMBANI à OLIVIER GORDE, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à SYLVIANE NERVI SITA, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CAMILLE DIQUELOU, MATHIEU WERTH à CHRISTINE VILLELONGUE

ABSENTS :

MARIE-CHRISTINE GUIOL, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 11 MAI 2022

RAPPORTEUR : GRÉGORY LOEW

Par courrier en date du 20 janvier 2022, les associations MODE et PuR Esport nous informent qu'elles s'associent pour organiser la seconde édition du Draguignan Esport Show, qui se déroulera à Draguignan le week-end du 14-15 et 16 octobre 2022 au Pôle culturel et au gymnase Chabran.

Il s'agit d'un événement d'ampleur nationale autour de la pratique du jeu vidéo. Cette manifestation accueillera tournois, salon professionnel, conférences et expositions. Durant ces trois jours, le grand public et les professionnels se côtoieront dans deux espaces dédiés et les événements seront intégralement retransmis sur Twitch, la plateforme de référence du streaming.

À l'occasion des seuls tournois, plus de 500 joueuses et joueurs sont attendus tant sur consoles, PC que mobiles. A ces compétitions, s'ajoutent une trentaine d'animations, ateliers, conférences débats, showrooms.

L'Esport -qui signifie sport électronique- et le jeu vidéo constituent une pratique massive en France (9,4 millions de pratiquants ou spectateurs).

L'association Pur Esport de Draguignan bénéficie de la très forte expansion du secteur du jeu vidéo, désormais considéré comme un sport à part entière, à tel point que la discipline sera présente aux Jeux Olympiques 2024.

De son côté, l'association MODE fait du numérique un vecteur à la fois d'inclusion dans la société et de professionnalisation. Elle est notamment labellisée en matière de formation dans les métiers du numérique (dont pour certaines formations Grande École du Numérique) et déploie actuellement Player One, le premier campus de Vidéo Gaming du Var, qui inclura un important pôle de formation aux métiers du jeu vidéo, ouvert à tous les niveaux.

Cette synergie entre les deux associations, toutes deux hébergées au sein de l'immeuble communal Millaud, permet d'organiser cette manifestation d'ampleur, dont le budget prévisionnel de 206 500 € en dépenses et recettes est joint en annexe au présent rapport.

Aussi, afin d'aider ces deux associations à organiser la seconde édition du Draguignan Esport Show, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € qui sera versée en deux tranches :

- une première tranche de 10 000 €, dès que la présente délibération sera exécutoire,
- une seconde tranche, au vu du bilan réel chiffré de la manifestation, appuyée par les justificatifs nécessaires (factures, etc.).

Il est également précisé que la subvention sera versée à l'association « MODE ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

À L'UNANIMITÉ

- attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € en faveur de l'association « MODE » dans les conditions énoncées ci-dessus;
- dit que les crédits correspondants seront prélevés à l'article 6574 du budget principal de la Commune de l'exercice 2022.

Fait à Draguignan, le 5/05/2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional